

« Le Jugement de Renart » à la Tour de Termes

Spectacle de François Grand-Clément



« Le Jugement de Renart » à la Tour de Termes

On sait que le nom originel du renard était, en vieux français « le goupil », mot issu du latin « vulpes ». Réputé rusé et même fourbe, le goupil trouva son livre d'aventures et de noblesse avec Le Roman de Renart, aux XIIème-XIIIème siècles. Ce Renart-là devint si célèbre que son nom remplaça celui de goupil.

François Grand-Clément, qui a déjà monté plusieurs pièces à succès à la Tour de Termes-d'Armagnac, offre au public la quintessence du Roman de Renart dans une pièce intitulée Le Jugement de Renart.

Ce spectacle sera donné à la Tour de Termes par la troupe de L'Académie médiévale et populaire du 17 au 27 juillet 2019, à 21 heures. Tarif : 13 € ; réduit : 10 €.

Réservations par Internet : <https://www.helloasso.com/associations/academie-medievale-et-populaire-de-termes-d-armagnac/evenements/le-jugement-de-renart>

En savoir plus

Le Roman de Renart est un ensemble de textes écrits aux XIIème et XIIIème siècles en vers d'octosyllabes. Il conte les aventures du fameux et particulièrement rusé goupil (nommé Renart). Voleur, menteur, glouton, débauché, beau parleur et contestataire, il ne manque pas une occasion de ridiculiser ses pairs, Ysengrin, le loup, son grand ennemi ; mais aussi d'autres, comme Brun, l'ours et, notamment Noble, le lion, son roi... Cette œuvre de poètes, pour la plupart inconnus, met en scène des animaux pour dessiner, entre fable et épopée comique, une satire sociale et une critique vivifiante de la société médiévale. Le monde des animaux, miroir du monde humain, sert avant tout à critiquer celui-ci. Les auteurs se moquent de tout, des chevaliers aux pèlerins, de la justice aux courtisans, montrant partout l'hypocrisie. Successeurs d'Ésope, ils préfigurent les fables de Jean de La Fontaine.

Pour faire redécouvrir cette œuvre médiévale majeure, à un large public, l'Académie Médiévale de Termes d'Armagnac a décidé de produire son grand spectacle théâtral avec Le Jugement de Renart qui sera l'événement phare des vingt ans de spectacle de l'Académie.

Puisant dans la matière foisonnante des récits qui forment le Roman de Renart, ce spectacle, imaginé par François Grand-Clément, se concentre sur le Procès de Renart, pour tant de méfaits rapportés au roi par les animaux.

L'adaptation fait entendre la verve, parfois crue, de la langue originale en vers, et la pièce, interprétée par la troupe amateur et bénévole de l'Académie, par le jeu masqué qu'elle procure, rend les personnages facilement identifiables et hauts en couleurs.

C'est donc à un spectacle, vif et joyeux que nous vous convions !

Attention !

Le Jugement de Renart sera précédé, au pied de la Tour, d'un étrange charivari mené par la Reine des Fous.